

# Rapport d'activité 2018



Jardins d'Arthey





# INTRODUCTION

## *Jardins d'Arthey, entreprise mutualisée !*

L'année 2018 fut l'année de transition et d'opérationnalisation du nouveau modèle de fonctionnement de Jardins d'Arthey. Nous sommes aujourd'hui une coopérative partagée dans laquelle des porteurs de projet développent leur activité professionnelle en bénéficiant de services mutualisés. Leurs activités s'inscrivent dans nos trois pôles d'activité et sont en accord avec nos valeurs.

Au sein de notre équipe, 2018 fut aussi synonyme de changement ! Les rôles de chacun se sont petit à petit ré-organisés, presque naturellement, afin qu'ils collent à l'énergie et aux intérêts de chacun. De nouvelles têtes nous ont également rejoint suite à l'appel à projets que nous avons lancé en mai dernier.

Aujourd'hui, nous sentons réellement les effets positifs de tout le travail de fond que nous avons réalisé sur notre business modèle ! Maraîchage, accueil d'entreprises et d'association sur le site, animations et formations en agroécologie, boulangerie en construction, bergerie et espace de transformation fromagère,... les projets se multiplient et se renforcent, pour plus d'impacts et pour une meilleure pérennisation de la coopérative.



# 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

**2** Nouvelles personnes au sein de l'équipe et 2 nouveaux projets de production

**5000** visiteurs au Festival des Plantes Comestibles

**1** mare creusée permettant le stockage de 200m<sup>3</sup> d'eau

**70** Personnes présentes aux séances d'information

**124** nuitées en chambres d'hôtes en juillet-août

**6** Journées de formation en agroécologie pour adultes

**400** Fruitiers et petits fruits plantés chez nous et chez des particuliers via une commande groupée

**20** bénévoles organisateurs du Festival des Plantes Comestibles

**16** chantiers organisés en partenariat avec des asbl de cohésion sociale

**34** Nouveaux coopérateurs

# CHAPITRE 1

## *Mise en œuvre du nouveau modèle et agrandissement de l'équipe.*

Fin 2017, nous avons orienté l'évolution de Jardins d'Arthey vers une **entreprise partagée** dans laquelle des porteurs de projet développent leur activité professionnelle, en bénéficiant de services mutualisés. La réflexion quant à l'évolution de notre modèle économique a débuté de façon théorique en 2017. Lors de cette année 2018, nous avons réellement validé et opérationnalisé le nouveau fonctionnement de la coopérative en commençant par lancer un appel à projet.

Lancé en mai, l'appel à projet était destiné aux porteurs de projet entrepreneurs en recherche d'un lieu d'installation et partageant les mêmes valeurs que la coopérative. Pour vulgariser au plus grand nombre le cadre que nous proposons, nous avons réalisé une vidéo de promotion qui est disponible sur notre site internet. Nous avons également organisé plusieurs séances d'informations avec visite des lieux. Environ 70 personnes y ont participé et 15 entrepreneurs ont déposé leur candidature pour intégrer la coopérative. Suite à différentes étapes de sélection, Valentine a intégré notre équipe pour son projet de bergerie-fromagerie et Camille a fait valider son projet de boulangerie. Nous veillons à ce que les entrepreneurs qui intègrent la coopérative présentent un projet mature (plan financier solide, revenu espéré, réalisme du projet, accompagnement avec une structure d'aide à la création d'entreprise,...) et une formation suffisante.



L'encadré ci-dessous présente les services proposés aux porteurs de projet par l'équipe de coordination de Jardins d'Arthey. Pour permettre de financer ces services, chaque porteur de projet contribue à hauteur de 10% de sa marge brute.

### Un lieu

- Lieu d'installation du projet
- Espaces de co-working
- Aides à l'investissement

### Soutien au développement de l'activité

- Promotion de l'ensemble des projets
- Développement de canaux de vente communs

### Synergies et réseau

- Réseau de bénévoles pour les chantiers
- Synergies avec d'autres projets
- Aide via la cohésion sociale

### Suivi administratif et financier

- Promotion de l'ensemble des projets
- Développement de canaux de vente communs

Les services mis en œuvre par l'équipe de coordination du projet ont été pensés afin d'offrir un cadre sécurisant, collaboratif et épanouissant pour les porteurs de projet. En d'autres mots, ce cadre renforce chacun des projets, et inversement, chaque projet fait vivre et concrétise les valeurs de la coopérative. C'est un cercle vertueux !



### *Statut du porteur de projet vis-à-vis de la coopérative*

Les porteurs de projets sont associés actifs et gérant de leur activité. Cela implique qu'ils sont coopérateurs et peuvent être représentés au Conseil d'Administration (2 sièges). Ils développent leur activité de façon autonome tout en s'inscrivant dans le cadre de valeurs et de vision de la coopérative. Le statut social du porteur de projet est celui de l'indépendant (à titre complémentaire ou principal).

La concrétisation du nouveau modèle de fonctionnement de la coopérative et l'appel à projet ont donc permis d'accueillir de nouveaux projets, de nouvelles personnes au sein de l'équipe mais aussi de ré-organiser les rôles de chacun. Aujourd'hui, chacun développe sa propre activité de façon professionnelle et ce en fonction de ces capacités et envies. La place du bénévolat a également évolué, en ce sens que les activités productives de la coopérative n'en sont plus dépendantes. Aujourd'hui les bénévoles sont actifs au niveau des chantiers collectifs de soutien aux porteurs de projet (installation d'une serre avec le maraîcher, construction de clôtures avec la bergère,...) ainsi que pour le développement et les activités du pôle cohésion sociale. Notons également que l'organisation du Festival des Plantes Comestibles reste entièrement porté par une équipe bénévole.

## Une équipe renforcée et ré-organisée !



**Valentine Givron, Bergère-fromagère**

Valentine a rejoint l'équipe Jardins d'Arthey en octobre 2018 avec son projet de bergerie-fromagerie. Après sa formation de bio-ingénieur, elle a réalisé plusieurs stages dans des bergeries et fromageries belges et a suivi 3 formations professionnelles en fabrication de fromages et crèmes glacées.



**Sébastien Petit, Maraîcher**

Sébastien a rejoint l'équipe fin 2018 pour reprendre l'activité de maraîchage à partir de la saison 2019 ! Bio-ingénieur de formation, il était maraîcher depuis 2016 à Mont-Saint-Guibert (Trio de la Grelinette).



**Thomas Decary, formateur en agroécologie et animateur nature**

“Technicien et éducateur à l'environnement” de formation, Thomas adore partager son expérience et animer des groupes autour de thématiques variées. En 2018, Thomas réalisait sa deuxième saison de maraîchage. Aujourd'hui, il a mis de côté cette activité pour se consacrer pleinement aux formations en agroécologie et pratiques potagères au sein de la coopérative.



**Aurore Zanchetta, Responsable de l'activité accueil de groupe et de la coordination du lieu**

Aurore a rejoint l'équipe début août 2018 pour prendre en charge l'activité d'accueil de groupes. Elle est également en charge de la coordination du lieu, c'est-à-dire de la bonne gestion des différents espaces en lien avec les porteurs de projet.



### ***Camille Eickhoff, mise en œuvre de l'appel à projet et des services mutualisés***

Tout au long de l'année 2018, Camille a travaillé à l'opérationnalisation, en binôme avec Floriane, du nouveau modèle de fonctionnement de la coopérative : organisation de séances d'informations, rédaction de convention de collaboration, chantier comptabilité,... En parallèle, Camille s'est formée pour se lancer comme boulangère au sein de la coopérative.



### ***Floriane Heyden, mise œuvre de l'appel à projet et des services mutualisés***

En binôme avec Camille, Floriane a mis en œuvre les services mutualisés à destinations des porteurs de projet. Elle est également active dans le développement des installations du maraîchage (mare, pompe bélier, commande groupée d'arbres,...) et de la bergerie-fromagerie (serre, clôtures,...).



### ***Zoé et Lucie Van Cauwelaert, Anaïs Delhaise, Alison Bleeckx, les garantes***

Zoé, Lucie, Anaïs et Alison sont des coopératrices "garants". Leur rôle est de veiller au respect des valeurs, de la finalité sociale et de l'objet social de la coopérative. Elles restent également bénévoles et leur aide est plus que précieuse pour soutenir l'installation des porteurs de projet via des chantiers collectifs ou encore organiser le Festival des Plantes Comestibles.



### ***Renforcement du comité Festival des Plantes Comestibles***

L'équipe du Festival des Plantes Comestibles s'est également renforcée avec 7 personnes faisant partie du groupe porteur de l'organisation pour l'édition 2018.

# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Mise au vert*

L'activité de mise au vert, à savoir l'accueil d'entreprises et d'associations dans le château, fut une orientation stratégique importante de l'année 2018. Notre souhait est que cette activité réponde à plusieurs objectifs pour la coopérative :

- Soutenir financièrement le développement de la coopérative et le travail réalisé pour les services mutualisés à destination des porteurs de projet ;
- Développer un lieu d'accueil vivant et chaleureux qui apporte des retombées positives aux porteurs de projet : demande d'animation de teambuilding, commande de paniers, visites des lieux par les entreprises,...
- Construire des partenariats qui valorisent les produits de Jardins d'Arthey. Par exemple, un partenariat avec un traiteur qui utilise les produits du maraîchage.
- Accueillir, avec des conditions préférentielles, des associations s'inscrivant dans la même logique que nous et avec lesquelles nous partageons des valeurs communes.



En parallèle à cette activité opérationnelle d'accueil d'entreprises et d'associations, nous avons également mis l'accent sur le travail d'entretien et de gestion du lieu de façon plus globale. En effet, le château d'Arthey constitue l'espace de vie central pour la coopérative : espace de travail pour les porteurs de projets, lieu de formations pour des associations partenaires, espace de transformation pour les brunchs, chambres d'hôtes... Il est donc nécessaire d'avoir une personne responsable de gérer le lieu afin que toutes ces activités puissent co-exister.

Pour remplir ces différents objectifs, nous avons décidé de renforcer notre équipe avec Aurore Zanchetta qui nous a rejoint en août 2018. Elle travaille aujourd'hui sous le statut d'employée à 4/5ème temps. Concrètement, Aurore accueille les entreprises souvent pour une journée (préparation de goûter fait maison, thé et café, installation du repas,...), coordonne la bonne utilisation du lieu, développe des partenariats avec des traiteurs et a mis sur pieds une offre d'animations teambuilding,...



# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Hébergements*

Dans la logique du nouveau cadre de fonctionnement de la coopérative, l'activité d'hébergement a été mise en pause durant l'année 2018. En effet, l'objectif était donc de lui trouver un(e) porteur(euse) de projet souhaitant développer cette activité professionnellement.

Les mois d'été (juillet et août) ont néanmoins été pris en charge par Anaïs qui a assuré l'ouverture des **chambres d'hôtes** dans le château mais aussi les réservations de la tente champêtre. Pour diversifier la formule, Anaïs a également proposé aux hôtes une petite restauration pour les repas du soir sur base de notre production maraîchère.



Concernant **le gîte**, il a été loué toute l'année 2018 à une famille. Cela nous a permis de dégager du temps pour nous concentrer sur le lancement d'autres activités de la coopérative, tout en nous garantissant un revenu fixe via le loyer demandé pour cette location du gîte.

## *Brunchs*

L'année 2018 a vu s'organiser les deux derniers brunchs par le comité créé début 2017. En effet, cette activité était un test mis en œuvre par un duo bénévole dont faisait partie Alison. Comme les autres éditions, ces dimanches furent une réussite et ont été forts appréciés des mangeurs !

Aujourd'hui, nous sommes toujours à la recherche d'un ou une porteur·euse de projet désireux de développer professionnellement cette activité de petite restauration !

# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Maraîchage*

Depuis début 2017, l'activité de maraîchage est portée par Thomas au sein de la coopérative. Pour cette deuxième année, il a cultivé 40 variétés de légumes différents sur 20 ares. 2018 fut plutôt difficile étant donné la longue sécheresse qui a causé pas mal de pertes au niveau des cultures extérieures peu irriguées (choux, brocoli, romanesco et haricots). Nous serons plus résilients pour la saison 2019 maintenant que la mare est installée.

Durant la saison 2018, Thomas a eu l'occasion de **former 5 stagiaires** provenant du Forem et de l'IFAPME. Cette aide a été précieuse tout comme les visites des différents professeurs qui ont enrichi sa réflexion sur sa production.

Plusieurs canaux de vente ont été développés durant ces deux saisons : marché paysan de Boninne en collaboration avec des producteurs de la région, vente de panier via des commandes en lien avec le GAC de La Bruyère, vente à des magasins tels que Vert-de-terre ou Färm Louvain-La-Neuve.

Durant cette saison 2018, trois installations importantes ont vu le jour :

- Une **mare** permettant de stocker environ 200m<sup>3</sup> d'eau. Cette dernière permettra d'arroser les cultures (principalement les serres mais aussi les surfaces extérieures en période de sécheresse) mais aussi d'accueillir la biodiversité aquatique.
- Une **pompe bélier** (nouveau modèle Walton 7) installée fin 2018 et permettant d'approvisionner la mare depuis la rivière et ce sans électricité. Ces deux installations permettent de rendre plus résilient notre système de maraîchage ;
- Une **cabane en bois** construite par notre équipe et permettant de stocker les outils, laver les légumes et présenter les productions sur un étalage de vente.



Toujours au niveau des installations, 45 arbres fruitiers ont été plantés au niveau du verger (pommes, poires, pêches, prunes, cerises). De nombreux petits fruits (une centaine) ont également été installés dans notre poulailler.

### *Plante ton arbre !*

Fin septembre 2018, nous avons lancé une commande groupée d'arbres fruitiers hautes tiges RGF et de petits fruits de variétés peu connues. L'objectif étant de favoriser la biodiversité et les plantations comestibles chez les particuliers. 400 arbres et petits fruits ont été commandés pour cette première édition !



L'année 2018 était la deuxième et également dernière année de maraîchage pour Thomas. En effet, malgré le chiffre d'affaire relativement encourageant dégagé en phase de démarrage de cette activité, plusieurs raisons, personnelles ou inhérente à ce métier l'ont poussé à passer le flambeau :

- Revenu net mensuel insuffisant d'environ 500 € (à cela s'ajoute les revenus du chômage étant donné que Thomas était sous couveuse d'entreprise jusqu'en septembre 2018) ;
- Un lieu de vie situé à 30 km du potager qui ne facilite pas les trajets ;
- Difficultés physiques (problème de genoux, cheville) ;
- Charge de travail trop importante et difficile à concilier avec une vie de famille ;
- Envie de se consacrer aux activités de formation et de cohésion sociale au travers de l'espace de maraîchage.

L'activité de maraîchage sera reprise pour la saison 2019 par Sébastien Petit, nouvelle recrue au sein de l'équipe. Sébastien souhaite travailler dans la même philosophie de culture que Thomas : favoriser la vie du sol et la biodiversité, pratiques culturales qui vont plus loin que le label bio, vente en circuit court, lien entre le potager et des publics variés,...



# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Formations et animations pour enfants*

Durant cette année 2018, Thomas a également développé un **cycle de formation en agroécologie à destination des adultes**. Un total de 21 adultes ont ainsi participé aux 7 samedis de formations organisées à Arthey.

Les thématiques abordées étaient notamment : la vie du sol, la biodiversité au potager, la gestion des ravageurs, les bonnes pratiques pour faire ses semis, la récolte des semences...

Thomas a aussi accueilli les différentes antennes de **l'asbl Gratte** sur le potager. Plusieurs journées d'animations ont ainsi été proposée à un public mixte - personne valide et en situation de handicap - et ce sur différents thèmes: cuisine des plantes sauvages, balade nature dans le domaine, récolte des semences du potager. Ce partenariat se renforce encore en 2019, avec le soutien du ministre de la transition écologique pour une dizaine d'animations en 2019.

Au niveau du **public jeune**, quelques activités ont également été proposées :

- Accueil de l'école de St-Marc sur le potager (3 animations);
- Animations dans les écoles de la Bruyères sur les insectes ravageurs et auxiliaires (14 animations de 2 heures)
- 4 anniversaires nature entre février et juillet ;
- un stage nature de 3 jours durant les vacances d'été.



# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Boulangerie*

L'activité de boulangerie est un des deux nouveaux projets qui s'installe au sein de la coopérative. Cette activité est portée par Camille.

Durant l'année 2018, Camille a suivi la formation du MAP intitulée "des semences à la boulange" et a ensuite passé l'examen permettant d'avoir accès à la profession. Enfin, elle a réalisé plusieurs journées de travail dans des boulangeries artisanales de Belgique afin de s'inspirer de différentes façon de faire. Depuis octobre 2018, elle aide deux jours par semaine Mano Halin, à la ferme de Vévy-Wéron.

La production débutera courant du mois d'avril 2019 avec un puis deux jours de cuisson par semaine. Dans un premier temps, Camille louera l'atelier de production de la ferme de Vévy-Wéron. En parallèle, sera construit un atelier au sein de la grange d'Arthey. Un four à bois a été commandé et arrivera en septembre 2019. L'ambition est donc que pour la fin de cette année 2019, Camille puisse produire dans son nouvel atelier.

Le plan financier de son activité prévoit une production moyenne hebdomadaire de 300 pains en 2019 soit un total d'environ 15.000 pains sur l'année ! Il s'agira d'une production au levain avec de la farine Bio provenant de la ferme du château à Boninne (à 10 minutes d'Arthey).

Les besoins en investissements pour cette activité se situent principalement dans la construction de l'atelier et l'achat du four.



# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Bergerie—fromagerie*

L'activité de bergerie-fromagerie est le deuxième nouveau projet qui s'installe au sein de la coopérative. Cette activité est portée par Valentine Givron.

Depuis le mois de mai, Valentine participe au processus de sélection et d'intégration de la coopérative. Sa détermination et son plan financier sérieux ont su convaincre le Conseil d'Administration. Elle a donc rejoint notre équipe en septembre pour installer petit à petit son projet. Objectif : début de la transformation du lait en avril 2019 !

Valentine a choisi de débiter son activité avec 30 brebis de la race Lacaune (une race laitière française). Ces dernières sont arrivées, en pleine gestation, en décembre 2018. Le troupeau évoluera petit à petit pour se composer finalement de 70 brebis. La traite se fera tous les matins, pendant les mois d'avril à octobre. Un quai de traite mobile sur remorque a été construit. Il peut accueillir jusqu'à 6 brebis à la fois pour la traite. Le lait récolté via un pot trayeur sera ensuite transformé en fromagerie en divers fromages (frais, tommes, camemberts, bleus,...), en yaourts et desserts lactés, ainsi qu'en crèmes glacées. L'abri hivernal des moutons est une serre d'environ 300m<sup>2</sup> construite fin 2018 par les proches de Valentine et une partie de notre équipe. L'objectif de cette serre est qu'elle puisse également servir lors de la saison estivale, quand les moutons sont en prairie, à la plantation de tomates ! La fromagerie sera installée début avril et se compose de deux containers maritimes entièrement aménagés (panneaux sandwich, sol adapté, machines professionnelles) et aux normes afsca.



# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Festival des Plantes Comestibles*

Cette deuxième édition du Festival des Plantes Comestibles a, sur la lancée de 2017, rassemblé de nombreux visiteurs et exposants ravis !

Le Festival aura rassemblé un total de 5.000 personnes le temps d'un week-end pour environ 3.500 entrées payantes. Les exposants étaient plus nombreux que la première année (une septantaine) et plus de places étaient disponibles pour les ateliers, animations... Les conférences ont eu également pas mal de succès avec une tête d'affiche le dimanche : Pablo Servigne et sa conférence sur la collapsologie et le lien avec notre modèle d'agriculture.

Au niveau logistique, les différents espaces du festival ont été répartis sur une plus grande surface autour du château. Pareillement à l'édition 2017, des plaques de roulages ont été installées pour les personnes à mobilité réduite et des promenades pour personnes malentendantes furent organisées.



# CHAPITRE 2—LES PROJETS

## *Cohésion sociale*

Durant cette année 2018 de ré-organisation, nos projets de cohésion sociale ont aussi été challengés. Il nous paraît aujourd'hui évident que pour pouvoir accueillir des publics fragilisés un encadrement spécifique doit leur être dédié. Il n'est pas possible d'assurer un accueil de qualité lorsque celui-ci doit être fourni par un porteur de projet qui se concentre également sur le développement de son activité professionnelle. Notre ambition est donc de trouver des financements pour que cet encadrement devienne structurel. Dans cette optique, nous avons présenté un projet au président du CPAS de Namur afin d'envisager une collaboration au niveau de la formation de personnes sous statut d'article 60. Notre projet a été assez bien reçu, mais les élections approchant, il ne pourra voir le jour qu'en 2019.

En parallèle, plusieurs activités ponctuelles ont été organisées à la demande :

- Accueil de l'asbl *Vacances pour tous* pour une journée de chantier et une balade nature ;
- Collaboration avec Yvan qui est venu prêter main forte au potager les mercredis durant toute la pleine saison ;
- Encadrement du stage d'Arnaud durant 6 mois, via la Plateforme Service Citoyen ;

Organisation de chantiers collectifs avec l'AMO Passage dans le cadre du projet Solidarité ;

# CHAPITRE 3

## *Résultats financiers*

Nous clôturons l'année 2018 en enregistrant un chiffre d'affaire de 114.698,27 € et un total des charges de 108.770,16€. La marge brute dégagée avant amortissement des investissements est donc de 5.928,11 €. Le montant correspondant aux amortissements s'élève à 10.228,15 € (à cela s'ajoute les charges sociales et les autres charges d'exploitation soit -16.870,21 €). Le résultat de l'exercice avant impôt est finalement de -19.500,58 €. Ce résultat est inférieur au résultat budgété (-12.453€). En parallèle des différentes réalisations présentées dans ce rapport d'activité, plusieurs éléments sont à mettre en avant pour contextualiser ces résultats financiers.

Début 2018, nous avons opéré un changement de comptable pour aller vers plus de clarté et de flexibilité. Ce changement s'est traduit par une charge financière (achat d'un nouveau logiciel comptable, chevauchement de prestations) et surtout une charge de travail importante en 2018 (mise en place de nouvelles règles comptables, formations en interne de l'utilisation du logiciel, révision des règles d'amortissements). Nous avons finalement réussi cette transition avec succès et avons maintenant un outil comptable bien en main ! Néanmoins, cette collaboration c'est soldée par une mauvaise surprise de régularisation des honoraires couvrant nos 3 années de collaboration. Ce montant de 5.000€ était totalement imprévu dans notre budget prévisionnel. Cela explique le décalage entre le résultat prévisionnel et celui du bilan.

Tel que décrit dans les premières pages de ce rapport d'activité, 2018 fut l'année de transition vers le nouveau modèle de développement de la coopérative. Dans ce cadre de réorganisation et de développement du projet, il n'a pas été simple de construire le budget prévisionnel. Néanmoins, nous pouvons constater que, hormis les suppléments d'honoraire comptable, nous ne nous en sommes pas trop écartés tout en menant à bien les ambitions que nous avons prévues en début d'année.

Dans le budget prévisionnel 2018, une ligne importante était la professionnalisation de l'activité de mise au vert via notamment l'engagement de notre première salariée à 4/5ème temps. L'ensemble du processus fut un réel défi pour notre équipe : recrutement, démarches administratives liées à l'emploi, intégration dans le projet et formation,... et à la fois un renfort opérationnel dans la gestion des lieux.

Notre sentiment est donc plutôt positif par rapport aux résultats financiers étant donné qu'ils correspondent relativement bien à nos prévisions. De plus, les pertes cumulées sur les 3 années comptables totalisent -25.213,84 € soit moins de 10% de notre capital social. Ce ratio est tout à fait raisonnable d'autant plus que nos projets sont encore en phase de développement : consolidation de l'équipe, investissements et installation de nouvelles activités,...



# CONCLUSION par le Conseil d'Administration

Les réflexions sur le nouveau modèle de développement des activités ont été finalisées début 2018 et celui-ci a été petit à petit mis en place. Nous avons d'abord engagé Aurore pour la coordination du lieu et les activités et animations dans le château. Les appels à projets ont ensuite porté leurs fruits et 3 nouveaux.elles porteur.se.s de projet ont été intégrés. Rien que cela serait déjà beaucoup pour notre jeune coopérative !

Ces réaménagements et nouvelles arrivées ont pu avoir lieu grâce à l'ouverture et au dynamisme des initiatrice.teur.s de la coopérative. Merci à tou.te.s pour cette belle énergie qui continue à nous porter vers l'avant.

Bienvenue donc à Aurore, Valentine et Sébastien et bravo Camille pour ce changement de position au sein des Jardins d'Arthey. Bravo à Thomas également, qui a su écouter ses véritables besoins et motivations, et réorienter ses activités au sein de la coopérative. C'est pour nous un signe que le modèle est suffisamment ouvert et flexible pour que chacun puisse y trouver sa place et développer son activité de la manière qui lui convient, tout en contribuant à l'objectif social et sociétal qui est le nôtre.

Tous ces projets ont une ambition professionnelle et une vision à moyen et long-terme. Et continuent à être inspirants pour que d'autres se lancent, augmentant de la sorte les possibilités de synergies, de circularité, d'énergies positives alignées et d'entraide entre les projets.

Notre rôle est d'accompagner et de veiller à ce que ces synergies se mettent en place et permettent à chacun.e non seulement d'assurer son revenu et sa qualité de vie, mais également de rayonner, notamment grâce au Festival des Plantes Comestibles qui est de facto devenu la vitrine des Jardins d'Arthey et un incontournable événement du début de saison.

D'autres coopératives existent en Belgique, qui fonctionnent selon des modalités parfois similaires, parfois fort différentes. Nous réfléchissons avec elles et avec d'autres (académiques, autorités publiques, ...) sur les meilleures manières d'accueillir des porteur.se.s de rêves, de les accompagner pour développer leurs projets, et de les ancrer dans la réalité pour nourrir au propre et au figuré notre village, notre environnement et notre société.